



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 9 février 2026

Point de Contact et l'Unaf publient le premier guide de sensibilisation sur les signaleurs de confiance

À l'occasion des Safer Internet Day(s), Point de Contact et l'Union nationale des associations familiales (Unaf) annoncent la sortie d'un guide pratique à destination des familles, consacré au rôle des signaleurs de confiance et au signalement des cyberviolences et contenus illégaux en ligne.

Dans un environnement numérique omniprésent, les familles peuvent être confrontées à des contenus problématiques, parfois difficiles à identifier ou à signaler. Ce guide vise à apporter des repères clairs et accessibles pour permettre aux parents de mieux comprendre les dispositifs existants et d'agir de manière efficace.

Un guide pour comprendre, agir et accompagner

Destiné aux familles, le guide vise un triple objectif : **comprendre, agir et accompagner**. Il permet d'abord de mieux **comprendre le rôle des signaleurs de confiance**, dont les signalements bénéficient d'un traitement prioritaire par les plateformes au titre du Règlement européen sur les services numériques. Il aide ensuite les parents à **agir**, en expliquant **quand, pourquoi et comment signaler** un contenu choquant ou illégal, et vers quel acteur se tourner selon la situation. Enfin, il vise à **accompagner les familles** confrontées à des contenus sensibles, en leur apportant **des repères clairs et des ressources fiables**.

Un partenariat entre expertise familiale et expertise du signalement

Ce guide s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre Point de Contact et l'Unaf, fondé sur la complémentarité de leurs missions. L'Unaf, tête de réseau des associations familiales, agit depuis plus de 20 ans en faveur de la parentalité numérique et de la protection des enfants dans les usages du numérique.

Point de Contact est une association de lutte contre les cyberviolences, désignée signaleur de confiance par l'Arcom depuis mars 2024. Elle permet aux victimes et aux témoins de signaler des contenus préjudiciables et collabore étroitement avec les plateformes et les autorités pour en obtenir le retrait.

À travers ce partenariat, les deux organisations souhaitent renforcer l'accès des familles à une information fiable et à des dispositifs efficaces de protection en ligne.



À propos de Point de Contact

Point de Contact est une association de lutte contre les cyberviolences et de protection des droits des internautes. Elle permet aux victimes et aux témoins de lui signaler des contenus ou des comportements malveillants en ligne et collabore étroitement avec les autorités et les plateformes numériques pour en obtenir le retrait. L'association mène également des actions de formation, de sensibilisation et de plaidoyer à l'attention des jeunes, des professionnels, des entreprises et des pouvoirs publics. Reconnue signaleur de confiance par l'Arcom, elle joue un rôle clé dans l'écosystème numérique français.

Contact presse : presse@pointdecontact.net



À propos de l'UnaF

L'UnaF est l'institution officielle de représentation des familles en France. Elle défend les intérêts de toutes les familles et contribue à l'élaboration des politiques publiques familiales et sociales. Elle accompagne les parents et les familles face aux évolutions de la société, notamment pour la protection des enfants et dans leurs usages du numérique. À travers son réseau d'Udaf, elle mène des actions d'information, de sensibilisation et de soutien à la parentalité sur l'ensemble du territoire. Actrice de référence des politiques familiales, elle joue un rôle clé dans l'accompagnement des familles et dans le dialogue avec les pouvoirs publics.